

LE LEODEGARIEN



BULLETIN MUNICIPAL DE ST LÉGER EN YVELINES

1904 - 2004

A la Saint-Jean, Saint-Léger en fête

Les 100 ans de la Mairie-Ecole ...

La célébration du 100ème anniversaire de la construction de la Mairie-Ecole nous a donné l'occasion d'évoquer une tranche d'histoire de notre village ainsi que les femmes et les hommes remarquables qui l'ont animée.

Fondée sur la liberté, l'égalité et la fraternité, la République a créé et mis en place l'École et c'est l'École qui a consolidé la République en enseignant ces mêmes valeurs et en instruisant les enfants de la Nation dans le respect de la laïcité.

Ainsi la Mairie-Ecole s'avère le témoin du passé, la marque dynamique du présent et l'espoir du futur.

*Le Maire
Jean-Pierre Ghibaudo*



1904-2004 : un siècle de vie

Notre Mairie-Ecole, telle qu'elle est située aujourd'hui, a eu cent ans cette année, après s'être promenée un moment de l'impassse du château à la Grande Rue.

La solide centenaire a été fêtée dignement à l'occasion de la Saint-Jean, en juin dernier.

La Maison du Village et l'exposition qui y avait été organisée ont accueilli pour la circonstance un grand nombre de visiteurs venus revoir, sur des photos d'époque, les écoliers qu'ils avaient été, sagement assis derrière leurs pupitres, parmi leurs camarades de classe et sous la houlette de leur instituteur dont aucun n'avait oublié ni le nom ni les sages principes. Beaucoup se sont même retrouvés, un peu vieillis sans doute, mais tellement heureux de pouvoir évoquer avec force rires et exclamations les souvenirs d'enfance. Il fallut toute l'autorité de Monsieur le Maire pour leur imposer le silence afin que chacun puisse entendre les discours des personnalités qui se succédèrent sur la scène transformée pour quelques heures en salle de classe 1900.

Deux talentueux acteurs de "l'Atelier-théâtre" nous firent la surprise d'une improvisation très réussie en interprétant les retrouvailles imaginaires de Melle Guillon et de Mr Carbon, tous deux instituteurs à St Léger au début du siècle.

Un concours d'écriture permit aux plus habiles de s'exercer au difficile exercice du tracé des pleins et des déliés, à l'encre violette et à la plume Sergent Major.

SOMMAIRE

• 1904-2004 Mairie-Ecole.....	1
• Un siècle de vie	2-3
• La Saint Jean.....	4-6
• Avis d'imposition Nuisances aériennes	7
• Les Pompiers.....	8-9
• Le voyage des Aînés Le carnet 2004.....	10
• Vie Pratique	11-12
• Associations :	
- Anciens combattants	12
- Association Paroissiale.....	13
- Bonne Mine	
- Equitation.....	14
- Judo	
- Karaté	15
- Saint Léger Tonic.....	16
• Culture et Loisirs.....	17-18
- Saint Léger Jumelage	
- USY	19



Au premier plan de gauche à droite : Mr le Ministre Gérard Larcher,
Mr l'Inspecteur d'Académie, René-Joël Dupont,
Mr le Président de la Communauté de Communes Plaines et Forêt d'Yvelines, Bernard Bataille.
Au second plan : Mme la Députée, Christine Boutin, Mr le Maire de St Léger, Jean-Pierre Ghibaudo



Martine Lenglet et Gilles Toulotte, cent ans après



Chantal Ghibaudo, institutrice et directrice de l'école jusqu'en 2001 évoque ses très nombreux souvenirs.



Mesdames Ghibaudo et Leguay félicitées pour leur longue carrière à St Léger : 27 ans pour l'une, 26 ans pour l'autre, les deux plus longues carrières de ces 100 dernières années.



Que de choses à se raconter après tant d'années.



Le buffet clôture cette soirée riche en émotions

Tous nos remerciements vont aux personnes qui ont participé au succès de cette journée et en particulier à :

Josette Chagot née Tirlet et Olivier Chagot son époux pour l'exposition et l'énorme travail qu'ils ont fourni.

Martine Lenglet et Gilles Toulotte pour leur brillant duo théâtral.

Félicitations à Mme Annie Toulotte qui a remporté le concours d'écriture. Son prix lui sera remis lors du banquet du 11 novembre.

Et encore... durant le week-end de la Saint-Jean

Le traditionnel défilé des lampions sous la conduite de la fanfare de Montfort l'Amaury suivi d'un superbe feu d'artifice. Toutes nos félicitations à Alfred Gautier et son équipe.



Le vide-grenier, toujours très apprécié, organisé par Michel Robin, Maire-adjoint.



Des danses d'Europe remarquablement exécutées par les danseurs de l'association essartoise Farandole.



L'animation musicale assurée avec brio par Mr Lhuillier et ses élèves des Ateliers musicaux.



Le déjeuner champêtre : quelques-uns des deux cents convives et des joyeux cuisiniers de la Commission des Fêtes.

Et toujours ... des jeux gratuits pour les enfants et adolescents,
les promenades à poney proposées aux plus jeunes par Melle Raineteau.



Les rollers



Le château gonflable



L'accrobranche

Et enfin... le lundi



La dégustation des crêpes



*La distribution des prix par Mr le Maire
aux élèves entrant au collège.*



Le traditionnel lâcher de ballons

Cette année, deux heureux gagnants dont les ballons ont volé jusqu'à Reims !

Margot Parent et **Maxime Saint** se verront remettre des cadeaux en janvier, lors de la réception organisée en l'honneur des nouveaux arrivants et des bébés de l'année.

L'accueil des nouveaux habitants en 2004



Mr le Maire présente ses adjoints.

*De gauche à droite : Mr Michel Robin, Mr le Maire,
Mr François Venzo, Mr Pierre-Yves Koppe, Mme Andrée Maresq*



Des invités grands et petits très attentifs.

Vous venez de recevoir un avis d'imposition pour la taxe d'habitation, ce que vous devez savoir :

La taxe d'habitation n'est perçue, par la Commune, que pour une partie. En effet, elle se décompose en trois :

- la part communale,
- la part destinée à un syndicat de communes,
- la part du département.

La part communale :

Le taux est voté par le Conseil Municipal qui applique une diminution régulière chaque année depuis 2001.

Il était de 7,78 % en 2002, de 7,70 % en 2003 et de 7,62 % en 2004.

Seules 7 communes en 2003 et 9 en 2004 sur les 262 que compte le département ont été en mesure de le faire.

La part du syndicat des communes :

Il s'agit d'un prélèvement destiné à la gestion des Collèges de Rambouillet. Ce prélèvement est effectué au bénéfice d'un syndicat regroupant toutes les Communes dont les enfants fréquentent les collèges de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

La part allouée au département :

L'augmentation de son taux provient, quant à elle, d'une décision du Conseil Général prise lors du vote de son budget annuel.

LES NUISANCES AÉRIENNES

Elles font l'objet de la part de la Municipalité d'une constante préoccupation dans sa volonté de lutter contre les nuisances sonores. Dans le cas de ses travaux au sein de deux associations de défense, Mr le Maire a reçu de Mr Larcher un courrier que lui a adressé Mr Gilles de Robien, Ministre de l'Équipement et des transports.



En voici quelques extraits :

Les nuisances aériennes en Ile-de-France constituent un souci majeur pour de nombreux Franciliens qui exigent de notre part beaucoup d'attention et, surtout, des solutions concrètes et vérifiables.

Dès ma prise de fonctions, et après une large concertation avec les riverains, j'ai eu à cœur de répondre à leurs attentes. Dans cet esprit, plutôt que de m'abriter derrière une solution à long terme hypothétique et somme toute peu crédible, j'ai préféré m'attacher à proposer un ensemble de mesures très concrètes, puis à les mettre en œuvre.

Les mesures annoncées en juillet 2002 se sont traduites sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, par :

- la diminution de 15% des vols de nuit entre 0h et 5h, avec notamment la réduction du trafic aérien de la Poste et la fermeture de ses escales aériennes de Nantes, Poitiers, Mulhouse et Metz-Nancy-Lorraine. Par ailleurs, Air France a supprimé à ma demande la quasi-totalité de ses vols sur cette plage horaire pour ne conserver qu'un seul vol dès la saison prochaine. Début avril 2004, la compagnie aérienne n'effectuera plus dans cette plage horaire que le vol en provenance de Tokyo-Narita. Le nouveau plafond que j'ai fixé à 22500 mouvements annuels pour les vols de nuit (contre un peu plus de 26000 constatés précédemment), continuera d'évoluer à la baisse notamment grâce à la non-réaffectation des créneaux libérés.
- un plafonnement de la gêne sonore autour de l'aéroport, définie à partir d'indicateurs faisant intervenir le bruit mesuré au niveau moyen constaté en 1999, 2000 et 2001 c'est-à-dire bien en-deçà des limites globales de bruit définies antérieurement. A Roissy, l'arrêté pris le 28 février 2003 a plafonné le volume global de bruit émis annuellement par l'ensemble du trafic aérien. Le respect de ce plafond est apprécié à partir des niveaux de bruit réellement mesurés au sol, et non pas des niveaux théoriques évalués lors de la construction des avions.
- les mouvements des avions provoquant les émergences sonores les plus élevées ont été interdits et les avions présentant des marges de conformité de moins de 5EPNdB par rapport aux limites admissibles du chapitre 3 seront interdits sur 5 ans. Il s'agit d'une première en Europe, où aucune autre plate-forme ne fait l'objet d'une restriction de ce type.
- l'interdiction immédiate des avions dépassant certains niveaux de bruit à l'atterrissage et au décollage a été prise par arrêté du 9 novembre 2003. Elle entrera en vigueur en avril 2004.

Pour la circulation aérienne, des volumes de protection environnementale sont d'ores et déjà opposables aux compagnies et de nouveaux sites de mesure du bruit constaté au sol viennent d'être installés. De plus, il sera procédé, en 2004, à une diffusion plus large et plus transparente d'informations sur le bruit réellement constaté et sur les trajectoires.

J'ai aussi précisé à plusieurs reprises, notamment devant la représentation nationale et en Conseil des Ministres, qu'il n'y aurait pas de 5^{ème} piste à Roissy et que les mesures de plafonnement et de couvre-feu étaient confirmées sur Orly.

Enfin, j'ai présenté au Conseil des Ministres du 17 décembre 2003 une stratégie pour un développement équilibré des aéroports sur le territoire national. Celle-ci s'articule autour des aéroports franciliens qui ont naturellement vocation à assurer une grande partie des besoins nationaux, mais aussi des grands aéroports régionaux actuels ou futurs, de plates-formes spécialisées et d'un troisième réseau de plates-formes de taille moyenne, existantes ou à créer.

Grâce à ces mesures, qui entrent en application progressivement, j'ai la certitude que l'exposition au bruit des Franciliens va réellement diminuer. Les aéroports parisiens sont créateurs de dizaines de milliers d'emplois et constituent une source de richesses pour la région parisienne. Mon objectif est de préserver ce potentiel mais je veillerai à ce que cela ne se fasse pas au détriment de la qualité de vie des populations riveraines et survolées.

Sept jeunes couples propriétaires dans l'année grâce aux dispositions prises par le Conseil Municipal

Pour permettre aux jeunes Léodégariens de rester vivre dans le village et d'accéder à la propriété, le Conseil Municipal a pris des dispositions particulières.

Ainsi il a pu leur vendre cette année :

- une maison à restaurer et un terrain constructible rue de la Harpe ;
- trois petits terrains constructibles autour de l'arsenal des Pompiers, route des Petits Coins.
- Il propose encore deux terrains constructibles, viabilisés de chacun 1000 m², route de Rambouillet.

La Communauté de Communes des Etangs ... c'est bien parti.

Mr le Préfet des Yvelines vient de donner un premier accord de périmètre pour la création de la Communauté de Communes des Etangs qui regroupe Saint Léger, Les Bréviaires, Le Perray, Auffargis, les Essarts le Roi. La Présidence sera assurée à tour de rôle, pour une période de 2 ans, par chacun des cinq maires en commençant par Mr Maury, Maire des Bréviaires. Mr Ghibaudo, Maire de Saint Léger, s'est vu confier la vice-présidence chargée de l'aménagement du territoire et participera, au nom de la Communauté à l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Au centre de première intervention des Pompiers, un nouveau chef de centre a pris ses fonctions



*Mr le Maire présente le nouveau chef de centre,
le Major Daniel Cornuel*

Après 40 ans de service, l'Adjudant Chef Daniel Le Cornec, chef de centre du CPI, a pris sa retraite et a été promu, par Mr le Maire, au grade de Major honoraire.

Ce départ suivait celui du sapeur-pompier 1^{ère} classe Christian Poussignot qui avait cessé son activité en mai, après 32 années de service.

Un nouveau chef de centre, le Major Daniel Cornuel, prenait ses fonctions en juillet 2004.

La réception organisée à la Mairie à cette occasion rassemblait autour de lui un grand nombre de personnalités du corps des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels du département, des Elus et des amis parmi lesquels : Mesdames et Messieurs les Maires-adjoints et Conseillers Municipaux, Mr le Directeur départemental du service incendie des Yvelines, le Colonel De Kuyper, les Colonels Chavillon et Lassiette, les Commandants Ligier et Mairesse.

Mr le Maire rappela la carrière du Major Cornuel qui est actuellement en poste à Trappes, à l'école départementale des sapeurs-pompiers des Yvelines et dont les qualifications sont particulièrement intéressantes pour le Centre de St Léger.

Enfin, tout en souhaitant la bienvenue au nouveau chef, Mr le Maire souligna les efforts consentis par la collectivité en faveur du CPI et de ses sapeurs-pompiers volontaires.



*Une partie de l'assistance. A l'extrême droite, le colonel De Kuyper,
Directeur départemental du service incendie des Yvelines*

Les pompiers font désormais payer les opérations de confort

A l'issue du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (Sdis 78), les responsables ont annoncé que désormais, les citoyens devront mettre la main à la poche pour les opérations dites de confort. Pour les inciter à faire appel aux sociétés privées plutôt que de composer systématiquement le 18.

Un nid de guêpes dans un jardin. Deux possibilités : les pompiers ou une société privée. Les premiers interviennent gratuitement, les seconds font payer leur prestation. La solution est vite trouvée, et les particuliers ont pris l'habitude de composer le 18. Une habitude qu'il leur faudra désormais perdre car les pompiers vont facturer les opérations dites de confort. La nouvelle a été annoncée par André Cassagne, président du Sdis, à l'issue du dernier Conseil d'Administration : "En 2003, les sapeurs-pompiers ont réa-

lisé 103324 interventions, 74 % d'entre elles représentent du secours à personne, 8 % des incendies et 5% des accidents de voie publique. Les autres types d'interventions représentent 13%. Ces interventions de confort mobilisent des équipes complètes et cela finit par poser un problème d'effectifs", souligne le président. Et le colonel Jacques de Kuyper, directeur du Sdis, d'ajouter : "Aider une personne âgée à se relever et la réinstaller dans son fauteuil, cela peut être assuré par d'autres services. Les pompiers le font régulièrement et c'est très louable. Mais si, parce qu'ils sont pris par cette intervention, ils ne peuvent pas sauver la vie d'une personne victime d'un malaise cardiaque, là il y a un problème."

Les responsables du Sdis font tout simplement appel au bon sens des citoyens du département : "Il ne faut pas composer le "18" pour n'importe quoi. Si l'opération n'a rien d'urgent, ni de dangereux pour autrui, mieux vaut choisir une autre solution", insiste André Cassagne. Les opérateurs, qui réceptionnent les appels, sont expressément formés pour questionner les appelants : "Désormais, si ces professionnels déterminent qu'il n'y a pas urgence et qu'il s'agit d'une opération de confort, ils inviteront les citoyens à faire appel à une entreprise spécialisée. Sinon, l'intervention des pompiers sera facturée".

• Pour se faire une idée : pour calculer le coût d'une opération de confort, il faut multiplier le coût horaire (36 € en 2004) par le nombre de pompiers qui se sont déplacés. Trois opérations seront facturées sous forme de forfaits : destruction de nids d'hyménoptères : 75 €, ouverture de porte : 215 €.



Le 9^{ème} championnat du monde de VTT, réservé aux sapeurs-pompiers, s'est déroulé sur le territoire de la commune les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2004.

Placé sous le signe de l'été indien, il a bénéficié d'un temps magnifique. Les 359 coureurs, venus de 11 pays européens, dont une très forte délégation italienne, se sont affrontés sur un très beau parcours de 17 km tracé dans la forêt parée de ses couleurs automnales.

Installés face à la Mare Gautier, le chapiteau de 500 m², qui accueillit le dîner de gala du samedi, le déjeuner et le cocktail du dimanche, ainsi que le village des exposants sans oublier le car podium, participèrent à l'animation, pendant toute la manifestation.

La cérémonie d'ouverture se déroula devant un public nombreux, en présence de Mr Jean-Pierre Ghibaudo, Maire, de Mme Christine Boutin, Députée de la circonscription, de Mr André Cassagne, Président du service départemental d'incendie et de secours des Yvelines, du colonel Denin, Président de l'Union.



A 14 h précises, le départ des courses était donné par Messieurs Ghibaudo et Cassagne.

A l'arrivée, on peut imaginer la fierté des Français quand la Marseillaise retentit à plusieurs reprises, les équipes nationales décrochant le titre mondial en tandem, en Master 1, en Master 2, en vétéran 2 ainsi qu'en féminine.

Le dimanche matin, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre furent à l'honneur après une course de 51 km.

Le prochain rendez-vous mondial, toujours dans les Yvelines, est fixé aux Mureaux en 2007 !

(D'après les notes transmises par le Commandant Baudson, Président du Comité d'Organisation)



Les Italiens, vainqueurs par équipe

Toutes nos félicitations au Commandant **Claude Baudson** pour la parfaite organisation de ce championnat ainsi qu'à tous les bénévoles qui se sont dévoués pendant les trois jours.

Les sapeurs-pompiers remercient très sincèrement les habitants de la résidence de la Mare Gautier pour leur compréhension ainsi que les Lédégariens qui les ont aidés.

LE VOYAGE DES AÎNES

Entre les festivités de la Saint-Jean et celles de la Fête Nationale, le voyage des aînés, début juillet, proposait une journée en Champagne.

Après le petit déjeuner rituel : café, thé, croissants pris dans la forêt de Fontainebleau, les voyageurs purent visiter, à proximité de Bar sur Aube, la cristallerie royale de Bayel dont les lettres de noblesse remontent à Louis XIV.

Visite guidée du site de production du cristal, des ateliers des souffleurs de verre, de celui du graveur. A l'issue de la matinée, l'art des maîtres-verriers de Bayel n'avait plus de secret pour personne.

L'heure du déjeuner retrouva les voyageurs dans les caves voûtées du château de Bligny où une potée champenoise leur fut servie largement arrosée de champagne.

Puis, visite du château édifié par le Marquis de Dampierre et très richement meublé.

De nouveau : dégustation de champagne dans la pénombre des caves.

Le retour s'effectua, par le chemin des écoliers, avec une halte à Colombey-les-deux-Eglises. Visite du village et du cimetière où se trouve la tombe du Général de Gaulle. La Boisserie, propriété du Général, était fermée ... et l'heure tardive. Il fallait rentrer.



A la cristallerie : un auditoir attentif



Une halte à Colombey-les-deux-Eglises



Déjeuner aux chandelles dans les caves du château de Bligny

Des noces de diamant pour un couple exemplaire

Le 10 octobre dernier, à l'occasion de leur soixantième anniversaire de mariage, Mr le Maire a célébré les noces de diamant de :

Renée et Arsène Goupi.

Entourés de leurs sept enfants, de leurs dix-neuf petits-enfants et arrière-petits-enfants, Mr et Mme Goupi ont reçu les félicitations de leurs nombreux amis parmi



lesquels se trouvaient Mme Boutin, Députée, Mr Poisson, Maire de Rambouillet et Mme Delecroix, remplaçant Mr le Ministre Larcher.

Nos félicitations se joignent aux leurs avec une pensée particulière pour Renée qui souffla ce jour-là aussi ses quatre-vingt-dix bougies.

Le Carnet 2004

Naissances : Pauline **GATEAU**, 30 décembre 2003 • Sarah **BOEHRINGER**, 11 mai 2004 • Margot **LUCAS**, 3 juillet 2004 • Hugo **PANAWALA VIDANALAGE**, 5 juillet 2004 • Pimprenelle **MARTINACHE**, 24 juillet 2004 • Loïck **NERZIC**, 26 juillet 2004 • Mathilde **MERLINO**, 29 juillet 2004 • François **GUILLARD**, 8 août 2004 • Etienne du **CHEMIN de CHASSEVAL**, 1^{er} septembre 2004.

Mariages : Patrice **LOVAL** et Virginie **FEYBESSE**, 3 janvier 2004 • Olivier **GUILLARD** et Martina **VODVARKOVA**, 3 avril 2004 • Stéphane **DERUELLE** et Karine **PENVERN**, 29 mai 2004 • Nicolas **POLLET** et Camille **PERRIN**, 19 juin 2004 • Olivier **FONTENETTE** et Laura **VOIRET**, 26 juin 2004 • Yves **DEBREIL** et Christine **HEUDRE**, 10 juillet 2004 • Gilles **KADEREIT** et Susan **WAINWRIGHT**, 25 août 2004 • Mariusz **REGULSKI** et Katarzyna **ZAWIDZKA**, 25 septembre 2004 • Pol **COLLIGNON** et Hélène **GUILLABERT**, 25 septembre 2004.

Décès : Gisèle **BOUFFINIER** veuve **RAVENET**, 31 décembre 2003 • Cécile **LARCHER** épouse **DAVROULT**, 2 mars 2004 • Louise **FINARD** veuve **FAIVRE**, 18 mars 2004 • Alain **BOËGLY**, 30 mai 2004 • Axelle **BLANDIN** épouse **FOULON**, 23 juin 2004 • Jean-Pierre **CHEVALLIER**, 20 juillet 2004 • Jean-Pierre **LABILLE**, 29 juillet 2004 • Yvette **BIGER** épouse **LE COZ**, 31 juillet 2004.

Toute la population vivant à St Léger sera recensée à compter du 20 janvier 2005

Les Communes de moins de 10 000 habitants comme St Léger font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes, un par année civile.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de chacun de ces groupes procède au recensement de sa population.

St Léger fait partie du groupe de communes recensées en 2005.

A partir du 20 janvier 2005, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur.

Tous les renseignements nécessaires ainsi que le nom de l'agent recenseur vous seront communiqués dans le courant du mois de décembre 2004.

Au cimetière ...

Un état des lieux est en cours et sera terminé avant la fin de l'année.

Des personnes de votre famille sont enterrées dans l'ancien cimetière :

- assurez-vous que les concessions ne sont pas arrivées à terme
- informez la Mairie de vos intentions.

Des tombes semblent délaissées, d'autres commencent à s'effondrer, des relevages sont peut-être nécessaires ?

Les nouveaux horaires de la poste

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 9 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h

Samedi : de 9 h 30 à 12 h

Fermeture le mercredi comme la Mairie, l'école
et la boulangerie



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le bilan de cette année (2003-2004) est plus que satisfaisant. En effet, nous avons pu apporter notre savoir, notre enthousiasme et notre professionnalisme à la plus grande majorité des élèves de l'école Jean MOULIN (6 classes sur 7 ; de la maternelle au CM1). A travers le livre, nous avons tous beaucoup appris et pris un grand plaisir à raconter ou à écouter les contes ensemble. Une fois par semaine pour certains, une fois par quinzaine pour d'autres, le bonheur de venir à la bibliothèque restait le même. Chacun y trouvait ce qu'il voulait. Nos jeunes lecteurs sont une source intarissable de satisfaction. Bref, un travail commun dans la joie, la découverte et le contentement de tous. Une année de travail bien remplie. Nous remercions chaleureusement toute l'équipe enseignante pour son accueil, sa confiance, sa gentillesse ainsi que sa volonté d'enrichir nos enfants, volonté qui nous est commune.

Nous vous remercions de votre fidélité, croissante chaque année. Nous demeurons à votre entière disposition aux jours et heures habituels d'ouverture. Nous espérons pouvoir vous apporter une qualité de service toujours plus satisfaisante et un choix de nouveautés plus important.

Restant toujours à votre écoute, nous vous souhaitons ...

bonne lecture à tous

Christel Radisson-Rodriguez
Responsable de la Bibliothèque

RAPPEL DES HORAIRES :

Mercredi : 15 h 30 - 17 h 30

Samedi : 9 h 30 - 12 h 30

Vendredi : 16 h 30 - 18 h 00

Pré-ados et ados (12-16 ans)

ceci est pour vous :

Mini-stage de cartonnage et emboitage,
Initiation à la reliure

Pour tout renseignement, téléphonez au
01 34 86 32 61 ou au 06 81 33 38 83



Retraités, jeunes et moins jeunes

Vous aimez jouer au tarot, à la belote ou à tout autre jeu de cartes ou de société ?

Contactez Mr Jean Bohers au **01 34 86 33 75**

Il se fera un plaisir d'organiser un après-midi hebdomadaire de jeux et de convivialité à votre intention





La prévention et la gestion des déchets est une des priorités que s'est fixé Mr le Ministre de l'écologie et du développement.

La part que représentent les imprimés publicitaires et gratuits au sein de cette masse en constante progression n'est pas anecdotique puisque chaque foyer en reçoit près de 40 kg par an en moyenne.

Or bon nombre de personnes ne désirent pas les recevoir.

Chacun a maintenant la possibilité de manifester son souhait de ne pas en être destinataire en apposant un autocollant facilement identifiable sur sa boîte aux lettres. Ne nous y trompons pas, il suffirait qu'un million de foyers (soit 5 % d'entre eux) fassent ce choix pour économiser

40 000 tonnes de papier chaque année ... soit quatre fois le poids de la Tour Eiffel : un effet bénéfique pour l'écologie et le développement durable.

Il vous suffira, pour vous en procurer, d'en faire la demande auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en vous inscrivant à l'adresse électronique suivante :

www.ademe.fr

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Ayant relu récemment cet article, écrit par le général COMBETTE, président de la Flamme, consacré à l'histoire du Soldat inconnu, il m'a semblé intéressant de le publier dans notre Bulletin.

A ce sujet, peut-être serait-il bon, renouant avec une tradition (visite du Musée de l'Armée, des plages du Débarquement...), d'organiser pour les enfants des écoles un déplacement à Paris afin qu'ils puissent notamment participer au ravivage de la Flamme.

Nous reparlerons en 2005 de ce projet.

Bernard Clerc - Président

L'HISTOIRE DU SOLDAT INCONNU

par le Général Combette,
Président du comité de la Flamme

Le 10 novembre 1920, André Maginot présida, dans la citadelle de Verdun, à la cérémonie du choix du Soldat Inconnu. Il s'adressa au soldat Thin, du 137^e régiment d'infanterie :

"Soldat, voici un bouquet de fleurs cueillies sur les champs de bataille de Verdun, parmi les tombes des héros. Vous allez le déposer sur un de ces huit cercueils, qui sera celui du Soldat inconnu que le peuple de France accompagnera demain, du Panthéon à l'Arc de Triomphe. C'est le suprême hommage, et qui n'est pas trop grand, lorsqu'il s'agit de celui qui doit symboliser la vaillance française du soldat vainqueur, celui dont le sacrifice anonyme et l'héroïsme surhumain ont sauvé la Patrie, le Droit et la Liberté".

Très pâle, Auguste Thin prend l'humble bouquet. Les yeux fixés sur les cercueils, il en fait deux fois le tour puis s'arrête devant la troisième rangée de gauche, il y dépose le bouquet rouge et blanc et se redresse au garde-à-vous. *La Marseillaise* retentit. Le *Soldat inconnu* est emporté sur un brancard et quitte la citadelle. Recouvert d'un drapeau sur lequel le maire épingle la croix des soldats de Verdun, il est conduit à la gare, d'où il quitte les terres de lutte pour accomplir sa dernière étape de gloire. Dans la nuit du 10 au 11 novembre 1920, le corps du *Soldat inconnu* arrive à Paris.

Après un arrêt au Panthéon où l'attend le Chef de l'Etat, le *Soldat inconnu* parvient à l'Arc de triomphe où il est déposé dans une chapelle ardente en attendant que le tombeau soit prêt.

Le 28 janvier 1921, eut lieu l'émouvante cérémonie de la mise au tombeau.

M. Barthou, ministre de la Guerre, plaça sur la bière enveloppée du drapeau tricolore, un coussin où étaient épinglées la

Légion d'honneur, la Médaille militaire et la Croix de Guerre.

Il prononça alors les paroles suivantes : "Au nom de la France pieusement reconnaissante et unanime, je salue le *Soldat inconnu* qui est mort pour Elle.

"Cette Légion d'honneur, cette Médaille militaire, cette Croix de guerre, que j'ai déposées sur son cercueil, sont plus et mieux qu'un symbole. Elles sont l'hommage suprême de la Patrie aux morts obscurs et anonymes qui sont tombés pour Elle.

"Les morts, surtout les morts, commandent aux vivants, obéissons à leurs voix pour faire la paix qu'ils ont conquise, une France unie et laborieuse, constante et forte."

Puis, tandis que retentissait *La Marseillaise*, le corps fut descendu dans le caveau et la Dalle sacrée fut scellée sur lui.

Le *Soldat inconnu* commençait sa garde éternelle.

L'ASSOCIATION PAROISSIALE

Comme chaque année, le dîner de l'association paroissiale rassemblant une centaine de convives autour du Père François Chadaigne et du Père Mathieu Williamson s'est déroulé de manière très conviviale. Une nouveauté très appréciée : un loto dirigé de main de maître par Virginie a remplacé la traditionnelle tombola. Au dessert, l'animation musicale fut assurée avec talent par la chorale du jubilé sous la direction de son chef de chœur, Mme Françoise Gouel.



Pour la journée du Patrimoine, il avait été décidé d'ouvrir l'église de 10 h à 19 h. Elle a pu ainsi recevoir la visite de promeneurs qui se sont vus offrir un livret, réalisé par Jean-Pierre Roux, retraçant son histoire et décrivant ses principales richesses.

Eveil à la Foi : Dans le cadre de la paroisse, un "éveil à la Foi" est proposé aux enfants de 3 à 7 ans. L'éveil à la foi précède et prépare le catéchisme (à partir du CE2). Cet éveil aura lieu une fois par mois, le samedi matin, de 10 h 30 à 11 h 30, à la salle paroissiale, impasse du château, au pied de l'église.

Trois célébrations (le mercredi) rassembleront les enfants de Saint Léger avec ceux de la paroisse de Montfort l'Amaury autour du Père Matthieu Williamson.

Pour tous renseignements : 3 à 5 ans (maternelle) : Responsable : Agnès Meyer-Bisch 01 34 86 34 22
6 à 7 ans (CP et CE1) : Responsable : Sylvie Filliatre 06 78 88 64 68

Michel Vallantin Dulac

<http://www.saint-leger-en-yvelines.com>



Mesdames, Messieurs,

Pour répondre à une forte demande des villageois qui souhaitent obtenir efficacement des informations diverses et stables ou dynamiques, l'association, loi 1901, s@int-léger.com s'est créée. Son objet est de donner des informations sur les activités existantes et la vie du village, d'aider les entités professionnelles à se faire connaître et de soutenir les associations dans leur coordination et leur transmission d'informations auprès de leurs adhérents et villageois.

Dans le but de développer une synergie dynamique à St Léger et ses alentours nous mettons à votre disposition notre nouveau site Internet : www.saint-leger-en-yvelines.com.

Par ailleurs, l'association propose des formations destinées à rendre l'outil informatique à la portée de tous ou permettre aux débutants de progresser afin de maîtriser les logiciels standard du marché : windows, word, excel , internet exploreur.

Nous espérons vous compter parmi nos lecteurs, vos suggestions et vos interventions sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter par mail : contact@saint-leger-en-yvelines.com.

Le Bureau

Association s@int-léger.com - Les Bruyères - Route Monnereau - 78610 Saint Léger-en-yvelines

Olivier Faivre-Duboz : contact@saint-leger-en-yvelines.com Tél. 06 81 73 50 87

Isabelle Augier : contact@saint-leger-en-yvelines.com Tél. 06 75 47 30 56

Joëlle Calonne : contact@saint-leger-en-yvelines.com Tél. 06 87 57 66 68

La liaison ADSL tant attendue est maintenant possible dans notre village grâce aux diverses démarches entreprises auprès de France Télécom.

Elle va permettre entre autre d'accéder plus rapidement aux liaisons Internet.

Une réunion organisée à la Mairie à l'initiative de Mr le Maire a permis aux cadres techniques de France Télécom d'expliquer tous les avantages de l'ADSL et de répondre aux questions très pertinentes des nombreux Léodégariens intéressés.

Des nouvelles de "BONNE MINE"

(aide aux enfants abandonnés de Bulgarie)

Nous avançons sur le chemin !
Nous avons cette année continué à envoyer à nos 600 enfants et jeunes de nos 6 orphelinats ce qui leur manque le plus (4 tonnes parties par camion dont une bonne vingtaine de cartons préparés avec soin par Chantal Ghibaudo), un cadeau de fin d'année pour chacun, des "petits" cadeaux pour les anniversaires maintenant souhaités chaque fin de mois (gâteaux et sodas ... c'est la fête !). Nous avons participé au financement de vacances, restauré un terrain de sport qui sert aux jeunes des 3 orphelinats de la ville de Plovdiv, fait le don d'une camionnette qui permettra de livrer dans toute la ville les gâteaux fabriqués dans un orphelinat... Mais nous nous intéressons maintenant tout particulièrement à l'avenir de ces jeunes. Nous essayons de leur faire

oublier un passé douloureux, retrouver l'équilibre par un soutien psychologique et des programmes pédagogiques les préparant à leur future vie autonome à la sortie de l'orphelinat. Nous mettons l'accent sur toutes les formations professionnelles (achat de machines pour les ateliers de menuiserie ou de couture, formation informatique, etc...) et nous aiderons par des bourses ceux qui ont la capacité à suivre des études plus poussées. Même si nous avons le bonheur de voir les progrès déjà accomplis et de constater que notre aide améliore leur vie, la route sera encore longue pour arriver à notre but : faciliter les chances de chaque orphelin pour aborder convenablement sa vie d'adulte.

Dominique Bayard

EQUITATION

Une Léodégarienne sélectionnée en équipe de France pour les Jeux Olympiques d'Athènes cet été !

Eugénie Angot, fille du compositeur bien connu Michel Legrand et mère de deux enfants, a en effet défendu les couleurs de la France en saut d'obstacles sur sa jument Cigale du Taillis, après une année riche en performances : 7^{ème} au grand prix international de Bordeaux, 4^{ème} de la finale de la coupe du monde à Milan, vainqueur du grand prix coupe du monde de Vigo en Espagne, vainqueur du grand prix CSIO de Rome.

Toutes nos félicitations à cette talentueuse cavalière qui suit ainsi les traces d'un ancien Léodégarien, **Frédéric Cottier**, cavalier émérite, qui s'est illustré dans la même spécialité en remportant les championnats du monde à Dublin en 1982 et en étant sélectionné trois fois pour les jeux olympiques de Rotterdam, Los Angeles, Séoul où il décrocha la médaille de bronze.

Toujours dans la même spécialité, **Michèle Cancre**, que nous comptons parmi nous, eut, elle aussi, une carrière couronnée de succès de 1947 à 1970 : 4 fois championne de France, 2 podiums "médaille d'argent" aux championnats d'Europe, sélectionnée dans l'équipe de France de 1948 à 1960 aux côtés des remarquables cavaliers que furent Pierre Jonquières d'Oriola et Jean d'Orgeix, son époux.



Eugénie Angot sur Cigale du Taillis

Jean-Pierre Blanco, qui a longtemps résidé à St Léger, a participé à l'entraînement de l'équipe de France qui a remporté la médaille d'or du concours complet d'équitation aux jeux olympiques d'Athènes.

Enseignant du cadre noir à l'école nationale d'équitation de Saumur, il est adjoint de l'entraîneur national.

Les championnats de France 2004 ont réuni du 3 au 25 juillet plus de 10700 participants au Parc Equestre Fédéral à Lamotte Beuvron en Sologne. Cet événement est le plus grand rassemblement équestre d'Europe.

Résultats des cavaliers du **Club UCPA ST LEGER**

5 route de Gambaiseuil, 78610 St Léger en Yvelines :

Cavalier : **Fabienne MASCARO** Place : 6^{ème}

Catégorie : E1 Club 27 ans et + Discipline : dressage

Bravo ainsi qu'à toute l'équipe de l'UCPA

JUDO CLUB



Un bilan très positif pour la saison 2003/2004 !

Tout d'abord, en ce qui concerne nos compétiteurs, un grand nombre de médailles ont été obtenues dans les différents championnats.

Dans la catégorie des **benjamins**, une 1^{ère} place pour Iris et deux places de 3^{ème} pour Louan et Martin aux Championnats des Yvelines.

Dans la catégorie des **minimes**, une 1^{ère} place aux Championnats des Yvelines et une 2^{ème} place aux Championnats d'Ile de France pour Agathe.

Dans la catégorie des **cadets**, palmarès impressionnant pour Giulia, 3^{ème} aux Yvelines, 5^{ème} aux Ile de France (qualification aux Championnats de France), 3^{ème} du championnat d'Espagne et 1^{ère} aux championnats des Seychelles.

Dans la catégorie des **juniors**, une 1^{ère} place aux Championnats des Yvelines et une 3^{ème} place aux Championnats d'Ile de France (qualification aux Championnats de France) pour Eliot, une 2^{ème} place aux Championnats des Yvelines pour Alban, une 1^{ère} place aux Championnats d'Ile de France pour Jonathan et une 9^{ème} place aux Championnats de France pour François.

Bravo à tous, mais également à tous les participants qui, par leur présence, leur assiduité et leur motivation durant les entraînements permettent à l'ensemble des judokas de continuer à progresser d'année en année.



Sans oublier, bien évidemment, Martial qui les entraîne, les motive, les bouscule et les encourage (quand même parfois ...) encore et encore, sans relâche, tout au long de l'année, durant et en dehors des entraînements, pendant les compétitions et même pendant les vacances !

Les plus jeunes se sont également très bien comportés dans les différentes rencontres inter-club, qui leur offrent la possibilité de mettre en pratique ce qu'ils apprennent tout au long de l'année. Le passage des ceintures tant attendu a permis à la plupart d'entre eux d'obtenir leur ceinture supérieure et de valider les progrès effectués.

En février, six judokas sont partis au Japon pour un séjour aussi enrichissant qu'épuisant ! Au programme, du judo, matin, midi et soir, à la japonaise. Ils ont souffert, mais sont rentrés malgré tout heureux d'avoir pu vivre cette expérience.

Cet été deux stages ont été proposés aux compétiteurs (benjamins à seniors). Le stage de Contrexeville, judo intensif mais également au programme, des footing (de 7h00 à 8h00, avant le petit déjeuner...), de la musculation, du fitness, piscine et sports co. Bref, pas beaucoup de moment pour souffler et tout un tas de souvenirs dans les valises. Enfin, le stage d'oxygénation de Valloire qui leur permet de démarrer la saison dans les meilleures conditions possible (courses de fond, VTT, courses d'orientation, rafting, épreuves avec rameurs, etc...).

Pour la saison prochaine, les stages d'été seront sans doute les mêmes avec peut-être en cours d'année un voyage ou un échange avec l'Espagne.

Nous souhaitons une bonne reprise aux anciens adhérents et la bienvenue aux nouveaux. Nous vous rappelons que les cours sont ouverts aux enfants à partir de 5 ans et que le cours adultes est ouvert aux débutants

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Martial au 01 34 86 35 81.

Bonne rentrée à tous,

Le Bureau

La section Karaté de Saint-Léger se porte bien.

Après une saison mitigée, la section reprend les entraînements début septembre dans une ambiance studieuse et constructive pour le plus grand plaisir de ses adhérents qui lui font confiance depuis cinq ans.

La convivialité ne manque pas, la progression aussi grâce à la vigilance de son professeur, les efforts personnels et l'esprit d'entraide qui existe au sein des cours parmi les pratiquants. La concentration et la réflexion de chacun permettent une bonne harmonie corps-esprit.

Bonne rentrée à tous, anciens et nouveaux pour la saison 2004-2005.

Les cours sont assurés les mardi et vendredi de 19 h à 21 h 30 pour les adolescents/adultes. Selon les effectifs, un cours enfants aura lieu le mercredi et le samedi.



Tarif : Enfant : 130 € - Adolescent : 180 € - Adulte : 200 €

Ce n'est qu'un "au revoir"

Au bout de 6 ans de dévouement pour l'association ST LEGER TONIC (1 an assesseur, 2 ans trésorière, 3 ans présidente), j'ai décidé de "passer la main". Il est bon que des énergies nouvelles viennent dynamiser une équipe.

Je ne veux retenir de ces 6 années que les moments les plus riches en émotion : le partage du travail d'organisation avec les copines du Bureau, les excellentes relations avec nos enseignants, et surtout surtout ... la joie qui illumine les visages de vos enfants lorsqu'ils présentent leur spectacle de fin d'année.

Je remercie également Monsieur le Maire ainsi que toute la municipalité pour leur coopération.

Une nouvelle équipe prend ses fonctions : je suis certaine qu'elle assurera avec succès les buts de notre association : les loisirs sportifs de proximité pour le bien être des adultes et des enfants de notre village.

Bonne chance à cette équipe et longue vie à St Léger Tonic.

Isabelle GIGNOUX

Une nouvelle saison pour Saint Léger Tonic s'est achevée en Juin sur un spectacle à la salle des fêtes. Vous avez toujours été aussi nombreux à venir encourager et applaudir nos participants.

Un grand merci pour votre fidélité et l'assiduité des adhérents de l'association.

Le spectacle, bien que moins grandiose que lors des galas, nous a tous impressionnés par sa qualité : les enfants en gymnastique avec Nacéra Billon, les adultes pour le STEP avec Sylvie Jolly, les danseuses classiques dirigées par Juliette Florentin, le Modern Jazz et le HIP HOP encadrés par Myriam Ferrenbach, tous étaient là, dynamiques et motivés. Enfin, un grand merci à l'ancien bureau pour son travail au cours de ces dernières années qui a permis à St Léger Tonic de vivre et grandir.

Un nouveau bureau a été élu le 15 juin 2004.

Il est constitué de :

- Sandrine Le Borgne, présidente, 01 34 86 38 67
- Sylvie Lagorce, vice-présidente
- Christine Cassagne, trésorière
- Frédérique Amiet, secrétaire
- Corinne Laclef, Christine Farlet, Patricia Marescot, Marie-Pierre Allouche, Jean-Michel Vignau, assesseurs

Cinq activités vous sont proposées tout au long de l'année :

- **Danse classique** à partir de 4 ans
- **Modern Jazz** à partir de 6 ans et pour les adultes
- **Hip Hop** à partir de 12 ans
- **Gym enfants** à partir de 3 ans
- **Gym adultes, Step, Stretching.**

N'hésitez pas à venir, vous avez la possibilité de faire un cours d'essai !!

Le Bureau





Les Chœurs de Saint Léger dans l'église lors de leur concert

Rameau, Mozart, Palestrina et autres

Voilà les noms des compositeurs célèbres, familiers aux oreilles des 31 choristes qui font partie des "Chœurs de Saint Léger".

Cette année, les pupitres ténor et basse ont vu augmenter le nombre de participants. Quatre concerts ont eu lieu durant la saison, deux à Saint Léger (le premier avec la chorale Arioso de Saint-Jean de la Ruelle, l'autre en mai) et deux durant le mois de juin, à Raizeux et aux Bréviaires. Monsieur Lekieffre, chef de chœur, n'a rien perdu de ses exigences au grand bénéfice des choristes qui, ainsi, peuvent progresser dans l'art difficile du chant chorale.

Pessac Léognan, Chassagne Montrachet, Madiran et autres



Ah, le vignoble de France et toutes ses richesses ! C'est ce que tentent d'approcher les 24 participants aux rencontres "Œnologie".

Un œnologue confirmé préside ces séances pleines de découvertes de vins de prestige mais aussi de terroir parfois méconnus et pas forcément onéreux.

Deux sorties furent organisées et couronnées de succès, l'une en Champagne, l'autre à Chinon et à Saint Nicolas de Bourgueil.

Mais l'Italie, l'Espagne, le "Nouveau Monde" ont aussi des vignobles fort intéressants. Les participants du club œnologie tâchent de les approcher lors des séances découvertes.

Si vous souhaitez plus de renseignements ou vous joindre aux prochaines sorties du club contactez :

Alain Boehringer : 01 34 86 33 26

Tom, Julie, Eléna, Samuel et les autres ...

Qui sont-ils ? de grands compositeurs ? de grands savants ? Oui, un jour, peut-être... Mais pour l'instant ce ne sont que des bambins.

21 bambins de moins de 3 ans qui se rassemblent deux fois par semaine dans le cadre des rencontres "Maman, Bébé".

Le principe est simple. Sous la surveillance des mamans ou des nounous, on apprend à vivre ensemble, à partager ses jeux, à communiquer, tout cela sous l'œil bienveillant mais néanmoins vigilant de Dominique Marteau.

L'année est émaillée de quelques moments forts comme la visite du Père Noël, la galette des rois, le repas de fin d'année mais aussi et surtout la visite à la caserne des pompiers de Montfort avec force renfort de camions rouges, sirènes, casques, etc...

Ah dur, dur, d'être un bébé pompier !

Contact : Dominique Marteau : 01 34 86 35 17



Les mamans et les bébés rendent visite à la caserne des pompiers

La tour, le fou, la dame... le roi

Oui, bien sûr, c'est du club "Echec" dont il est question. 17 élèves, enfants et ados, sous la férule de leur professeur Monsieur Claude Chéron, s'aventurent chaque mercredi, dans les arcanes du jeu d'échec.

C'est parfois difficile mais quelle joie quand le professeur encourage et félicite "Bravo, tu es en progrès, tu as mieux analysé la situation, ne te déconcentre pas ...".

La formule du tournoi du mois de mai sera nouvelle en 2005 puisque Monsieur Chéron envisage une "simultanée" avec un joueur international !

Contact : Alain Cibert : 01 34 86 38 31

Carton, biseau, lavis et cutter

Voilà quelques termes familiers aux artisans de l'atelier "encadrement".

Claude Laneyrie, le professeur, réunissait autour d'elle 8 participants. Minutie, précision, patience, tout cela est nécessaire mais les efforts consentis sont toujours couronnés de succès.

Confronter nos travaux à ceux d'autres élèves de Claude fut également fort enrichissant. Expérience à renouveler.

Contact : Brigitte Grand : 01 34 86 33 13

Semer, arroser, tailler, pulvériser ...

Il est beaucoup question de tout cela à la "**Rumeur des jardins**" c'est-à-dire chaque fois que les assidus de cette activité rencontrent Monsieur François Marie, passionné d'horticulture. Les conseils sont nombreux et les exercices pratiques fort intéressants. De plus, une autre passionnée de jardinage, Madame Florence Franquelin, nous emmène en saison, visiter des jardins publics et privés absolument somptueux. Ce sont des moments magiques...

Contact : Florence Franquelin : 01 34 86 39 80

Maintenon, Hôtel de Cluny, Carnavalet, Versailles

Voilà quelques-unes des visites-conférences choisies dans le cadre des "jeudis du patrimoine".

Il faut encore y ajouter le quartier Montmartre, la cathédrale de Chartres ainsi que la conférence de Madame Marteau sur le Passé Royal de Saint Léger.

A chaque visite, les conférenciers se montrèrent passionnés et passionnants et néanmoins très ouverts à nos questions.

Redécouvrir ensemble les richesses de notre patrimoine culturel, voilà le but poursuivi par cette activité. Les destinations, elles, ne manquent pas.

Il est toujours temps de nous rejoindre.

Contact : Dolly Deron : 01 34 86 34 26



La visite de l'hôtel de Cluny dans le cadre des Jeudis du Patrimoine

Et pour terminer, deux activités plus ponctuelles :

La bourse aux jouets et le marché de Noël

Cette année encore, Madame Marie-Claude Vérardo a su fédérer autour d'elle bon nombre de personnes bénévoles pour la bonne marche de ces deux activités, lourdes d'organisation mais couronnées de succès. Une part des gains de la bourse aux jouets est reversée à des actions caritatives, celle des "Tout Petits" aux Més-nuls et celle des orphelinats de Bulgarie.



La troupe des adolescents de l'atelier théâtre

Marivaux, Marivaux et Charles Perrault

Ces auteurs ont été travaillés par les deux groupes, ado et adulte, de "**l'Atelier Théâtre**" de Valérie Leduc.

Langage du 18^{ème} siècle et idées novatrices pour l'époque, voilà de quoi susciter l'intérêt.

Trois pièces furent au programme :

La Dispute - L'île des esclaves

Les acteurs de bonne foi

Pour les plus jeunes, c'est une pièce pleine de fraîcheur et de spontanéité qui fut retenue :

Pour faire un bon petit chaperon

Les applaudissements fournis des spectateurs furent pour tous ces comédiens amateurs un encouragement certain.

Contact : Philippe Amiet : 01 34 86 37 73

Thank you, see you soon, good morning, ... Buongiorno, auguri, pazienza, ...

Des mots qui reviennent souvent au cours d'anglais et au cours d'italien qui rassemblaient chaque semaine des élèves adultes autour de leurs professeurs Madame Anne-Marie Carter et Madame Marie-Claude Vérardo.

Selon les efforts consentis dans l'apprentissage, les résultats fluctuent. Néanmoins, la bonne humeur règne et l'envie de poursuivre est bien présente !

Contact : Marie-Claude Verardo : 01 34 86 34 90

Encore une fois merci à vous tous, bénévoles qui nous donnez une part de votre temps et de votre énergie.

Pour plus de renseignements sur l'une ou l'autre de ces activités, n'hésitez pas à contacter :

Dolly Deron : 01 34 86 34 26

SAINT-LEGER JUMELAGE

En mai, rend visite à tes amis Anglais ...

Cette année, ce fut au tour d'une délégation de Léodégariens de traverser le Channel le samedi 29 mai pour aller rendre visite à nos amis de Turner's Hill.

Le soleil était au rendez-vous à l'arrivée en Angleterre pour effectuer les visites de Rye (jolie ville côtière) et de Sissinghurst (superbe jardin), avant l'arrivée dans la soirée à la maison du Village de Turner's Hill "The ark" où nous étions attendus avec impatience, autour d'un buffet. Ce fut l'occasion de se retrouver pour certains et de faire connaissance pour d'autres.

Le lendemain, une messe œcuménique des communautés Anglicanes et Catholiques de Turner's Hill suivie d'une démonstration des sonneurs de cloches qui ravit les Léodégariens petits et grands.

Jouant à cache-cache avec le temps très British, pourtant peu favorable à un pique-nique, nous avons pu déjeuner sur les pelouses du parc de Penshurst et l'après-midi visiter le château et ses splendides jardins.

C'est dans un pub de la région de Turner's Hill que l'on finit la soirée en dansant sur des airs joués par un orchestre de jazz local.

Ce fut l'occasion également de remercier Phil du Crown et ses chefs cuisiniers qui, depuis 2 ans, viennent nous préparer des mets typiquement Anglais pour le traditionnel dîner qui rassemble les habitants de Saint Léger dans une ambiance Britannique.

Le lendemain après la réunion des responsables des comités de Tur-



Le groupe de Saint Léger devant l'église de Turners Hill

ner's Hill et de Saint-Léger pour faire le bilan de l'année écoulée et planifier nos futurs échanges, un repas au pub "The Crown" fut l'ultime moment des festivités avant de se fixer rendez-vous en 2005 à Saint Léger.

Le voyage en voiture ou en train se terminait le lundi soir avec, pour chacun d'entre nous, le souvenir d'un merveilleux week-end.

Rappelons que pour participer aux activités de St Léger Jumelage, il vous suffit de faire partie de notre association. Renseignements auprès de Marie-Claude Vérardo Tél. 01 34 86 34 90

U.S.Y.

LA NOUVELLE de cette année 2003-2004 c'est sans hésitation aucune, l'accession en 5ème division des équipes 1, masculine et féminine !!!

Avec un plus pour l'équipe féminine qui est arrivée en finale de division. Néanmoins, elle a dû s'incliner face à une équipe ayant un pourcentage moins élevé de blessées !

Bravo à toutes et à tous.

Tous nos encouragements aux équipes 2 pour l'année à venir.

L'USY, c'est également deux équipes juniors (une fille et un garçon) qui ont participé avec succès aux rencontres inter-club. Chaque équipe a remporté 4 rencontres sur 5.

Après une interruption d'un an, les vétérans vont reprendre la route des rencontres d'automne ! bref : l'USY se porte bien et l'augmentation des participants à toutes les équipes est une preuve, s'il en était besoin, de sa vitalité.



Equipe 1 : de gauche à droite : Elizabeth Roberge, Michèle Sebal, Frédérique Morandi, Evelyne Joubert, Coralie Séné, Diem Lé

Alexia qui a battu Joëlle 7-5 6-3). Pour terminer, le double mixte a opposé David Siravo et Frédérique Morandi à Yves Le Coz et Maria Escudié (Vainqueurs David et Frédérique 6-2 6-3).

La remise des prix a clôturé cette journée très sportive autour d'un apéritif auquel étaient conviés tous les participants et tous les spectateurs.

Côté travaux cette année : les boiseries extérieures du local ont bénéficié d'un petit lifting. Tout le monde a mis la main à la pâte pour la lasure.

Enfin, l'équipe de choc des tennis Jean Becker est arrivée par une belle soirée de juillet et après 5 jours de travail le terrain N° 3 était recouvert d'une dalle toute neuve.

Sportivement vôtre

Evelyne Joubert

La réfection du court n° 3 a été rendue possible grâce à la participation financière de la Mairie.



Finale jeunes : de gauche à droite : William Roberge, Evelyne Joubert arbitre, Rostam Grupper

Grande première cette année aussi : une sortie à Roland Garros pour nos jeunes accompagnés d'Alain, leur professeur. Un tirage au sort parmi les enfants des équipes a permis à 5 d'entre eux n'étant jamais allés à Roland Garros de vivre cet événement. Ils sont revenus ravis, enthousiasmés par les matchs auxquels ils ont assisté et les poches pleines d'autographes des meilleurs joueurs mondiaux.

Au printemps, notre tournoi interne, déjà bien apprécié pour ses rencontres simples dames et simples messieurs, s'est étoffé d'un double mixte et d'un tournoi jeunes auxquels ont participé de nombreux adhérents.

Toutes les finales se sont déroulées dimanche 27 juin, avec le matin la finale jeunes qui a opposé William Roberge à Rostam Grupper (vainqueur William 6-1 6-4), suivie d'un pique-nique où chacun apportait son panier garni, membres de l'USY ou non.

L'après-midi a vu s'affronter David Siravo et Romain Nowak (vainqueur David 6-2 6-1). Puis le simple dames avec Alexia Ricord et Joëlle Dupont (Bravo à



De gauche à droite : Yves Le Coz, Maria Escudié, Phuong Lé arbitre, Frédérique Morandi, David Siravo

A Saint Léger en Yvelines



17, rue de la Croix Blanche
78610 Saint Léger en Yvelines
Tél. 01 34 86 30 11
Fax 01 34 86 35 08

*Vous en avez assez entendu parlé, ça y est !!!
Le restaurant de la Table Ronde a reçu ses premiers invités le 8 septembre.
Le Chef est à ses fourneaux et Claudine, Delphine et Patrice Muret
vous attendent du lundi au vendredi.
Merci de faire votre réservation*



*Pour vos événements,
4 salles sont à votre disposition.*

*Le temps de votre réception, cette demeure
deviendra la vôtre pour vous seul et vos hôtes.*

Sapeur-Pompier Volontaire L'engagement citoyen

Si vous voulez vivre un engagement quotidien au service des autres, en parallèle à votre métier, à vos études, tout en tenant compte de votre vie de famille ...

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

- ✓ vous êtes âgé(e) de 16 à 45 ans
- ✓ vous jouissez de vos droits civiques
- ✓ vous remplissez les conditions d'aptitude médicale et physique

Les Missions :

- ✓ secours à personnes
- ✓ extinction des incendies
- ✓ sauvetage d'animaux
- ✓ activités sportives
- ✓ vivre l'esprit citoyen au cœur de son village et du département

Les tests sportifs :

Ils ont pour but de tester vos compétences sportives pour devenir sapeur-pompier volontaire. Les épreuves sont accessibles à toute personne en bonne condition physique.

Rétribution à la vacation horaire : (base horaire revalorisée chaque année)

Toutes les rétributions sont non imposables pour les interventions et la formation.

- ✓ Sapeur : 6,74 €
- ✓ Caporal : 7,24 €
- ✓ Sous-Officier : 8,15 €
- ✓ Officier : 10,13 €

*Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations :
contactez le chef de corps du CPI ST LEGER, Major CORNUEL,
au 01 30 13 88 35*